

## Evolution du gisement de coques du Hourdel d'avril à novembre 2017

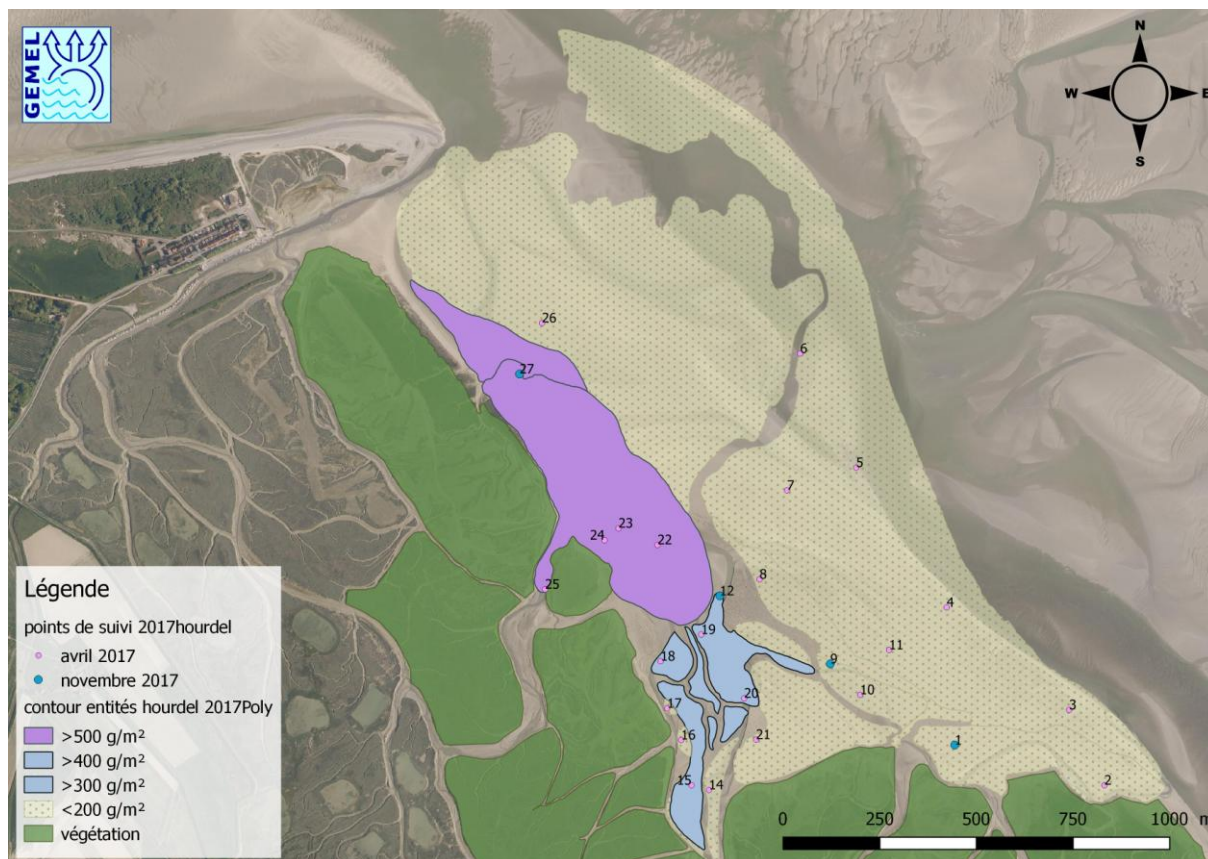
Avis du GEMEL n°17-008 destinée à la DDTM 62

Destinataire : Monsieur l'Administrateur des Affaires Maritimes

Le 29 novembre 2017

Monsieur,

Comme convenu avec vos services, nous avons procédé le 11 novembre 2017 à un contrôle de la croissance et de la mortalité des coques au niveau de quatre points en baie de Somme Sud, qui avaient été prélevés en avril dernier. Les quatre stations revisitées ont été choisies (points bleus sur la carte) pour leur représentativité du gradient Nord-Sud de la veine centrale du gisement, seule zone potentiellement intéressante en termes d'exploitation lors de notre évaluation.



**Figure 1 : Biomasse de coques de 27 mm ou plus le 11 novembre 2017. Attention, cette carte est le fruit d'une mise à jour des données d'avril 2017 à partir de 4 points d'échantillonnage au 11 novembre.**



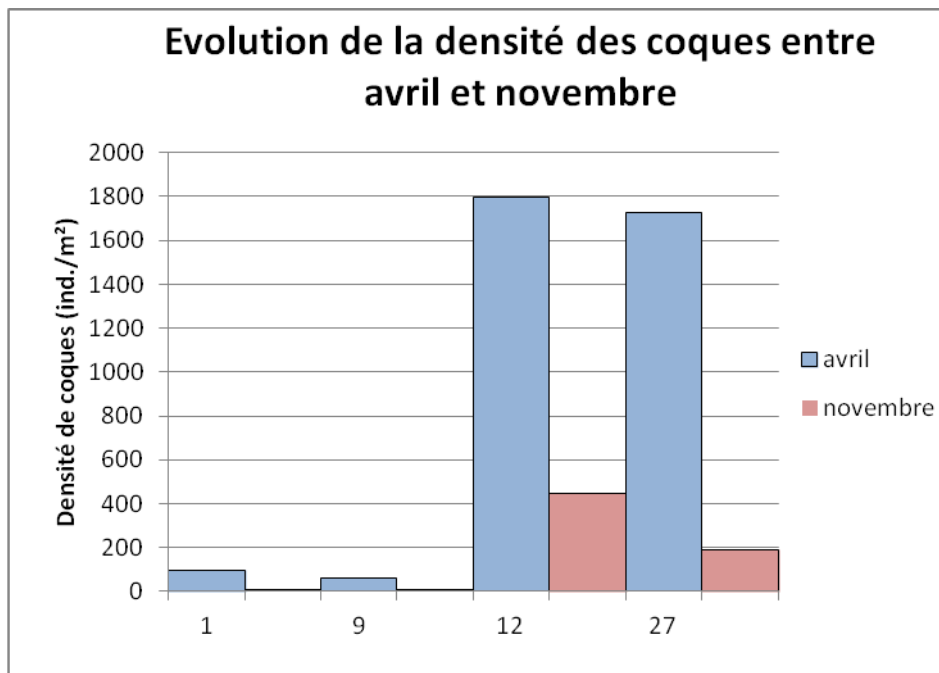
La surface totale prospectée représente 168,8 ha. Au cours de celle-ci, nous avons pu définir la localisation exacte de la zone exploitable. Celle-ci a évolué entre avril et novembre en terme de surface, de densité et de taille de coques.

Ainsi, la densité de coques a considérablement chuté et en moyenne, la mortalité sur l'ensemble de la zone est de 90 % (Tableau 1 et Figure 1). Pour les points 1 et 9 en limite du gisement, les coques ont presque toutes disparues. Cette mortalité correspond à la sénescence, à la prédation, aux migrations, ... mais il ne faut pas oublier non plus la pêche sur zone.

Les coques restantes ont bien grandi comme on peut le voir sur les points 12 et 27 (cœur du gisement) puisqu'au 11 novembre, plus de 70 % des coques mesurées dépassaient les 27 mm (taille légale de pêche) (Figure 3).

**Tableau 1 : Evaluation de la mortalité entre avril et novembre 2017**

Point	1		9		12		27	
	avril	novembre	avril	novembre	avril	novembre	avril	novembre
Densité (ind./m <sup>2</sup> )	96,64	5,37	62,63	1,79	1796,71	449,18	1725,13	189,69
coques > 27 mm (%)	2,78	100,00	18,57	0,00	1,88	69,87	8,40	77,36
mortalité (%)	94%		97%		75%		89%	



**Figure 2 : Différence entre l'évolution des densités de coques entre avril et octobre 2017**

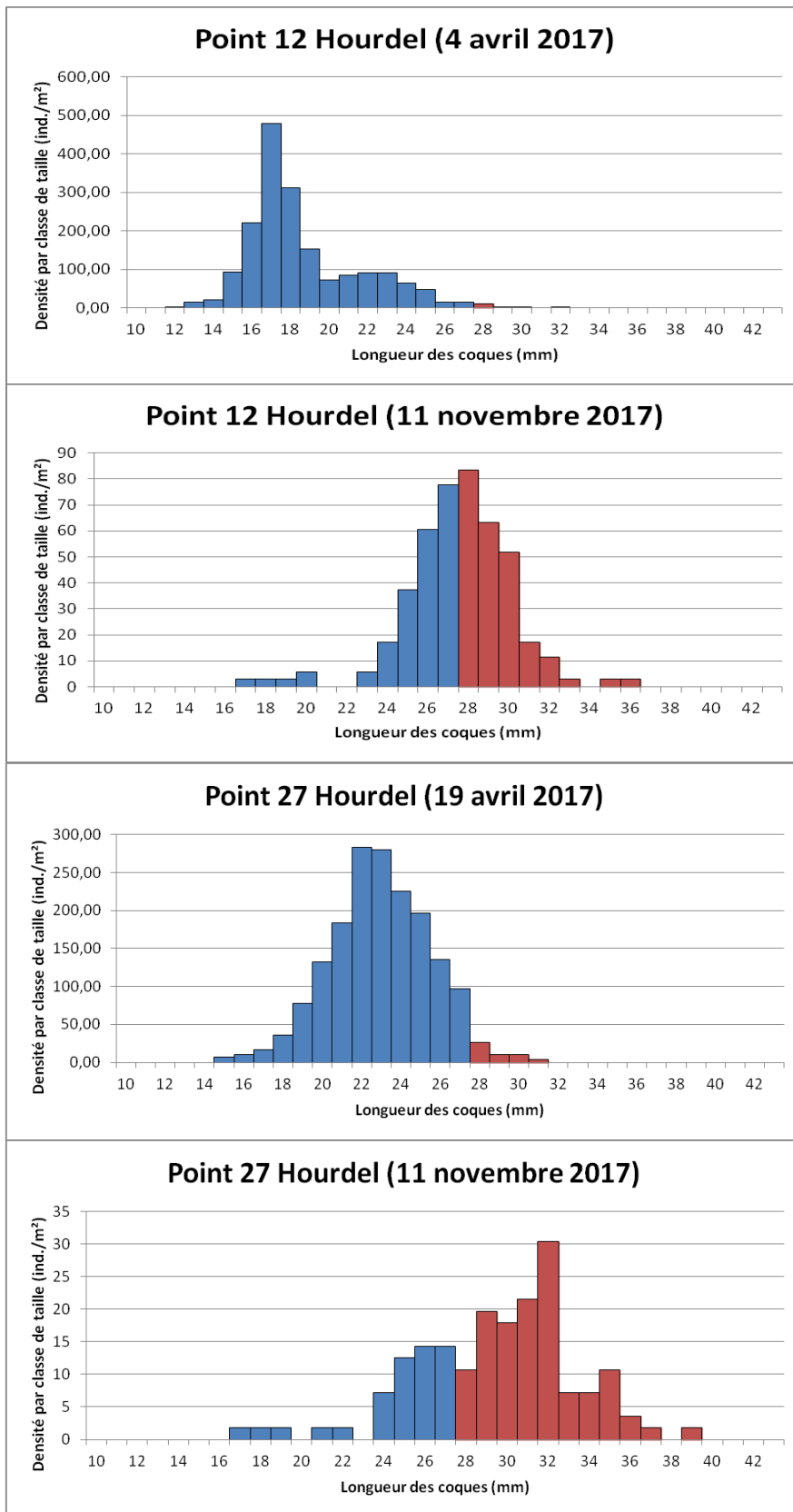


Figure 3 :Fréquences de taille des coques au niveau des points 12 et 27 en avril et novembre 2017.



Compte-tenu de ces éléments, une correspondance a été établie entre la longueur des coques adultes au moment des prélèvements en avril et celle de novembre (tableau 2). Elle a été appliquée à toutes les données, excepté au niveau des quatre stations revisitées où les résultats du 11 novembre ont été utilisés en lieu et place des simulations. La mortalité qui a été appliquée aux données du mois d'avril était de 90 % (moyenne de la mortalité sur les stations 1, 9 et 12 et 27).

Les densités ont été converties en biomasses à partir de l'abaque réalisé en baie de Somme :  $PF = 2,78 \cdot 10^{-4} L^3$  avec le poids frais (PF) en g et la longueur (L) en mm (Ruellet, 2013).

La croissance aussi plus lente a été prise en compte afin d'être au plus proche de la réalité ( $K=0,85$ ). Cela a été possible grâce à la visite de contrôle de la mortalité et de la croissance des coques du 11 novembre sur ce gisement, puisque nous ne disposons pas à l'heure actuelle de modèle spécifique de croissance qu'il nous faudrait développer.

Dans ces conditions, cinq des 27 stations dépassent le seuil de 500 g/m<sup>2</sup> (coques de taille marchande). La zone permettant d'avoir ce seuil représente 22,1 ha.

Au 11 novembre, il y a donc 162 tonnes exploitables dans des conditions accessibles à tous selon les simulations, soit l'équivalent de 5 jours de pêches à 96 kg/j/pêcheur si tous les pêcheurs disposant d'une licence viennent exploiter le gisement ou 8 jours avec un quota de 64 kg/j/pêcheur.

Une petite surface de 7,1 ha, représentant 26,8 tonnes est également présente. Sur cette zone, le seuil de coques se trouve supérieur à 300 mais inférieur à 500 g/m<sup>2</sup>, ce qui ne permet pas à l'ensemble des pêcheurs d'avoir la capacité de ramasser leur quota et qui ne rajoute qu'une journée de travail pour un quota de 64 kg/jour/personne.

**Tableau 2 : Tonnages et surfaces exploitables au 11 novembre 2017 à différents seuils d'exploitabilité.**

Seuil	> 200 g/m <sup>2</sup>	300 à 400 g/m <sup>2</sup>	400 à 500 g/m <sup>2</sup>	> 500 g/m <sup>2</sup>
Simulation mise à jour	6,9 t sur 136,5 ha	14,9 t sur 4,26 ha	11,9 t sur 2,86 ha	162,5 t sur 22,12 ha
Nombre de j-pêcheur à 64 kg/j/pêcheur	Impossible	Impossible	Impossible	7,9 j x 345 pêcheurs
Nombre de j-pêcheur à 96 kg/j/pêcheur	impossible	impossible	impossible	4,9 j x 345 pêcheurs

Le gisement peut être ouvert à la pêche pour une durée de 5 jours, soit une semaine en cas de quota à 96 kg/j/pêcheur et de 8 jours en cas de quota à 64 kg/j/pêcheur.

Mélanie Rocroy  
Chargée d'études